



Mariage après un oqtf et retrait de passeport par la pref

Par **Samir hamadi**, le 15/11/2017 à 01:47

Bonjour, je viens vers vous car je sais plus quoi faire :(
après 1 ans et demis j'ai reçu un OQTEF
un appelle au tribunal rechuté
la préfecture a exécuté l'OQTEF pour une conduite au frontières que j'ai refusé de prendre en suite 48h au centre de rétention de Metz ...
mon avocat a déposé une nouvelle demande de titre de séjours pour annuler l'OQTEF avant an
Mais malheureusement c'es perdu aussi , j'ai reçu les résultats cette semaine :(
sachent que la préf garde encore mon passeport suite a mon arrestation au centre de Metz..
je suis dans la même ville et encore dans mon logement , est ce que je cous un risque même avec ans sur l'OQTEF?? ou je dois rendre mon apart ?
est ce que je peux avoir un titre par mariage ? et comment procéder ??

merci merci

Par **youris**, le 15/11/2017 à 13:36

bonjour,
le but du mariage c'est de fonder une famille et non d'obtenir un titre de séjour (mariage blanc ou gris).
le maire du lieu de célébration du mariage peut demander une enquête au procureur en cas de suspicion de mariage gris ou blanc.
salutations